

# Un territoire à vocation touristique

Le développement de l'économie de la CARL s'est orienté autour de la valorisation de ses aménités. Le territoire a connu un développement conséquent marqué par une surreprésentation des emplois en lien avec le tourisme dont notamment le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'emploi salarié demeure dynamique et concentré au sein de quelques grands établissements. Carrefour de nombreux secteurs d'activité, le tourisme demeure un vecteur important de la croissance de l'emploi, pour autant, en raison de la nature même de ces activités, l'emploi y demeure plus précaire.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

## L'hébergement touristique : spécificité du territoire

En 2013, plus de 14 000 emplois sont localisés au sein de la Riviera du Levant soit 11 % de l'emploi guadeloupéen. En cinq ans, la communauté d'agglomération a gagné un millier d'emplois, soit une progression annuelle de 1,5 %. Cette évolution est nettement plus dynamique que dans le reste de la région (+ 0,5 % par an). L'orientation touristique de la collectivité induit une proportion plus élevée d'emplois destinés à satisfaire les besoins des touristes et de la population résidente. En effet, 82 % des emplois de la CARL dépendent de la sphère présentielle (*définitions*) (76 % dans le reste de l'île et 78 % au sein de la CAESM). En particulier, le secteur de l'hébergement et de la restauration concentre 14 % de l'emploi, soit une part 4,6 fois plus élevée que dans le reste de l'archipel. Cette part est huit fois plus élevée lorsque l'on considère uniquement les emplois salariés (*figure 13*). De même, fortement liée au tourisme, la part des emplois salariés appartenant au secteur des arts, spectacles et activités récréatives est trois fois plus importante par rapport au reste de l'île. Le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois est celui du commerce, avec 13 % de l'emploi de la CARL. Cette part demeure proche de celles des territoires de comparaison.

Cette surreprésentation de l'activité d'hébergement et de restauration émane de la concentration des principaux établissements hôteliers dans la CARL. La moitié des hôtels de Guadeloupe se situent dans la zone et concentre par ailleurs 77 % des lits disponibles. Ainsi, sept des dix plus grands employeurs privés de la CARL sont des sociétés hôtelières, chacune employant au minimum une centaine de salariés. Les cinq principaux employeurs représentent 11 % de l'emploi salarié (*figure 14*). En compa-

raison, les principaux employeurs privés de la CAESM représentent seulement 4 % de l'emploi salarié. L'emploi se trouve ainsi concentré au sein de quelques établissements. Cette concentration de l'emploi sur l'activité hébergement dénote une dépendance et une vulnérabilité face à des facteurs environnementaux et économiques non maîtrisables.

On retrouve cette prédominance dans la répartition des employeurs entre public et privé. Sept emplois sur dix relèvent de la sphère privée, contre six sur dix dans le reste de la Guadeloupe. Réciproquement, le poids de la sphère publique est moindre

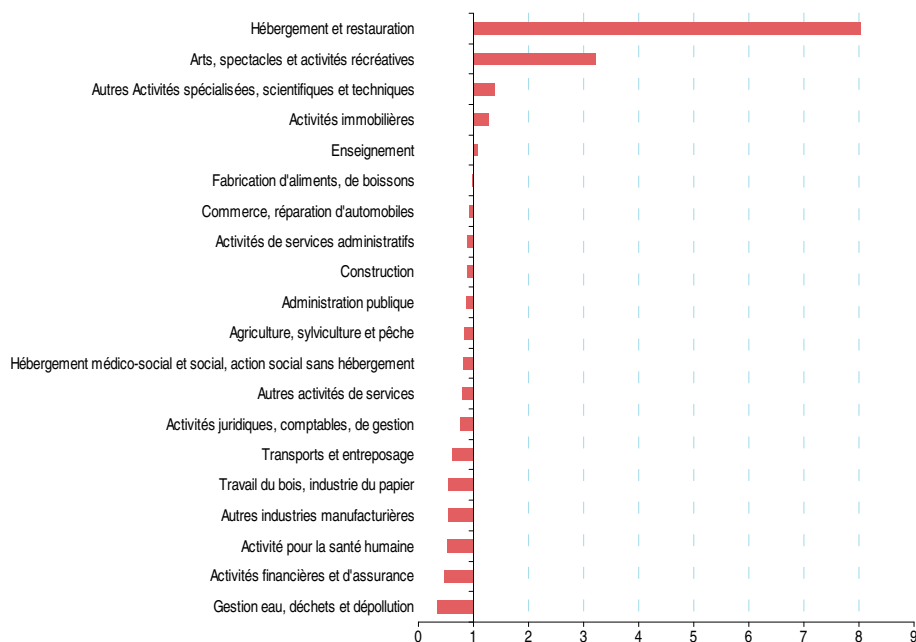
et forme 30 % du total de l'emploi salarié (33 % dans la CAESM). À l'instar de l'emploi privé, l'emploi public est particulièrement concentré puisque cinq administrations réunissent 60 % de l'emploi public du territoire. Il s'agit des différents services communaux et des principaux établissements éducatifs de la zone.

## Quelques très grands employeurs et une kyrielle de très petites structures

La CARL regroupe, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 18 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe. De plus, y

### 13 L'orientation touristique des emplois salariés de la CARL

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : l'indice de spécificité est le rapport du poids d'un secteur d'activité dans la CARL au poids de ce même secteur dans la zone de comparaison (Guadeloupe hors CARL). Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe. Un indice inférieur à 1 signifie au contraire que le secteur est sous-représenté dans la CARL. La proportion d'emplois salariés relevant de l'hébergement et la restauration est huit fois plus élevée par rapport au reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Clap 2014.

sont localisés trois des huit établissements guadeloupéens de plus de 250 salariés. *A contrario*, les établissements de taille moyenne demeurent sous-représentés au détriment de micro-entreprises sans effectif salarié. 87 % des établissements de la CARL n'emploient aucun salarié (80 % dans le reste de la Guadeloupe et 81 % dans la CAESM) (figure 15). Ces structures se sont développées depuis une décennie. Elles sont une fois et demie plus nombreuses sur la période 2013-2015 par rapport aux années 2003-2005 (antérieures à la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009). Par contre, seul 1,1 % des établissements de la CARL compte entre 10 et 49 salariés, contre 2,6 % pour le reste de l'île (2,0 % dans la CAESM).

Parmi ces établissements sans salarié, les secteurs d'activité les plus répandus sont ceux de la construction et du commerce de détail, avec respectivement plus d'un millier d'établissements. « L'hébergement et la restauration » regroupe, quant à lui, environ 800 établissements sans salarié, soit un quart de ce type d'établissement présents sur la Guadeloupe. À ce dernier secteur, s'ajoutent 200 établissements employant au moins un salarié. La part d'établissements dédiée à l'hébergement et à la restauration atteint 11 %, soit cinq points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe.

### Un entrepreneuriat dynamique

Sur la période 2013-2015, un établissement nouvellement créé en Guadeloupe sur cinq l'a été au sein de la CARL, soit plus d'un millier d'établissements. Ainsi, le taux de création d'établissements est plus dynamique que dans le reste de la Guadeloupe (12,4 % contre 9,7 %) (figure 16). Ce niveau reste proche de celui de la période 2003-2005 (13,0 %) tandis que le fléchissement des taux de création a été plus marqué dans le reste de l'île et la CAESM. Ce développement est principalement soutenu par les nombreuses créations dans le secteur de l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le taux de création associé s'élève à 17,4 % sur la période 2013-2015, soit 4,2 points de plus par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 17). C'est le seul secteur dont le taux de création a augmenté par rapport à la période 2003-2005 (14 %). Ce secteur représente 9 % des créations d'entreprises de la CARL entre 2013-2015 (contre 6 % en 2003-2005). Les taux de création dans les autres secteurs sont moindres mais demeurent cependant à des niveaux supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe et de la CAESM. Ce développement plus

marqué du secteur de l'enseignement, la santé et l'action sociale peut s'expliquer en partie par l'émergence de nouveaux besoins de services liés au vieillissement de la population.

Le tissu économique de la CARL demeure ainsi plus jeune que celui du reste de la Guadeloupe et de la CAESM. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 55 % des établissements de la collectivité ont plus de cinq ans, contre 61 % dans le reste de l'archipel et 59 % dans la CAESM. Cet état est également renforcé par le plus jeune âge des entrepreneurs. En effet, 37 % des non-salariés de la CARL sont âgés de moins de 50 ans contre 43 % dans le reste de la région et 44 % dans la CAESM.

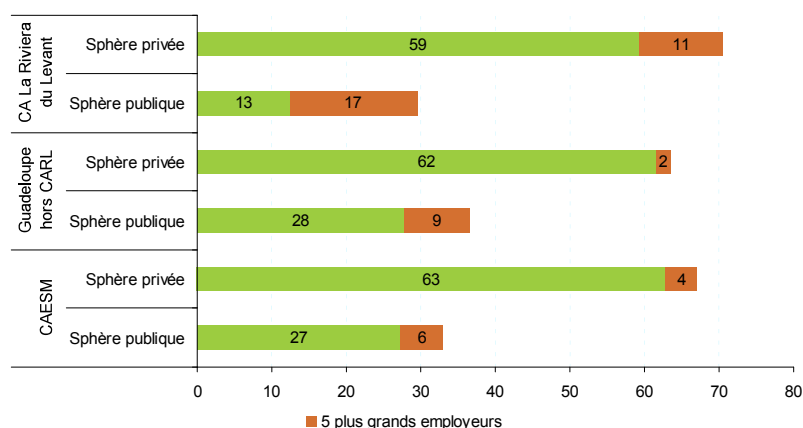
Témoignant aussi de la progression de l'attractivité du territoire, les transferts d'établissements vers La Riviera du Levant sont plus nombreux que les départs sur la période 2013-2015, à l'inverse de la période 2003-2005. Toutefois, le solde final demeure faible puisqu'il représente annuellement moins d'un établissement sur mille.

### Surreprésentation des fonctions de services de proximité

En lien avec la vocation touristique de La Riviera du Levant et avec une forte proportion de résidents appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées bénéficiant d'un pouvoir d'achat supérieur, plus

#### 14 Sept emplois sur dix dépendent de la sphère privée

Répartition des postes entre sphères publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : les cinq plus grands employeurs de la sphère publique concentrent 17 % des postes de la CARL, tandis que le reste des employeurs de la sphère publique en représentent 13 %. 30 % des postes de la CARL relèvent ainsi de la sphère publique.  
Source : Insee, Clap 2014.

#### 15 Une prépondérance d'établissements sans salarié

Répartition par taille des établissements marchands non agricoles au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (en nombre et %)

	CA La Riviera du Levant		Guadeloupe hors CARL		CAESM	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 salarié	7 538	87	31 773	80	9 095	81
1 à 9 salariés	1 031	12	6 683	17	1 932	17
10 à 19 salariés	67	1	692	2	169	2
20 salariés et plus	42	0	483	1	81	1
<b>Ensemble</b>	<b>8 678</b>	<b>100</b>	<b>39 631</b>	<b>100</b>	<b>11 277</b>	<b>100</b>

Champ : établissements marchands non agricoles.  
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

#### 16 Une proportion plus élevée d'établissements récents

Indicateurs de création d'établissements (en nombre et en %)

	CA La Riviera du Levant	Guadeloupe hors CARL	CAESM
Nombre d'établissements au 01/01/2015	8 678	39 631	11 277
Nombre moyen de créations d'établissements 2013-2015	1 038	3 737	1 160
dont auto-entrepreneurs (en %)	31,0	29,0	32,0
Taux de création d'établissements 2013-2015 (en %)	12,4	9,7	10,6
Taux de création d'établissements 2003-2005 (en %)	13,0	10,7	12,2
Part des établissements de plus de 5 ans au 01/01/2015 (en %)	55,0	61,2	58,8

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

de la moitié des emplois de la collectivité sont voués à des services à la population. Une fonction (*définitions*) sur cinq relève des services de proximité contre une sur dix dans le reste de l'archipel (*figure 18*). Cette part est également supérieure à celle de la CA de l'Espace Sud de la Martinique (17 %). Ces emplois englobent les postes permettant d'assurer des prestations de la vie courante (cuisiniers, serveurs, coiffeurs notamment). En effet, le développement de ces fonctions reste dynamique, en hausse de 1,8 % par an sur les cinq dernières années. Dans la continuité des services à la population, la part des fonctions de distribution (constituées des professionnels de la vente aux particuliers) est également plus importante au sein de la CARL (10 %) par rapport aux deux autres territoires de comparaison (respectivement 8 %). *A contrario*, les fonctions de l'administration publique ne forment que 8 % de l'emploi contre 13 % dans le reste de l'archipel, la communauté d'agglomération n'accueillant aucune administration à vocation régionale. Le poids de ces fonctions demeure toutefois proche de celui de la CAESM (9 %).

Entre 2008 et 2013, l'augmentation des emplois relatifs à la santé et à l'action sociale a été particulièrement dynamique (+ 7,4 % par an) : ils représentent dorénavant 9 % de l'emploi de la CARL, soit un niveau proche de celui du reste de la Guadeloupe (10 %). En conséquence, les autres types de fonction apparaissent dès lors peu représentés dans la communauté d'agglomération par rapport au reste de l'archipel. Ainsi, les métiers de gestion ne regroupent que 8 % des emplois, contre 13 % pour le reste de la Guadeloupe.

En effet, Cap Excellence tend à concentrer une grande part des activités financières, d'assurances et de services aux entreprises. Cependant, parmi les fonctions dites « métropolitaines » en raison de leur localisation plus fréquente dans les grandes aires urbaines, celles relatives à la culture et aux loisirs forment 3 % de l'emploi de la CARL, contre 2 % dans les territoires de comparaison. Toutefois, la part de ces fonctions métropolitaines a augmenté de quatre points par rapport à 1999 où elles ne formaient que 11 % de l'emploi de la CARL parallèlement au développement de l'offre touristique. Cette progression s'est faite au détriment de celle des fonctions de production. En effet, celles-ci ne représentent plus que 16 % de l'emploi de la CARL en 2013, en raison notamment d'une baisse des emplois liés à l'agriculture (- 3,5 % par an entre 2008 et 2013). Cette baisse de l'emploi agricole, combinée à une réduction de

la surface agricole utile (SAU) (- 32,5 % entre 2000 et 2010), pourrait être en partie la conséquence d'une pression foncière accrue.

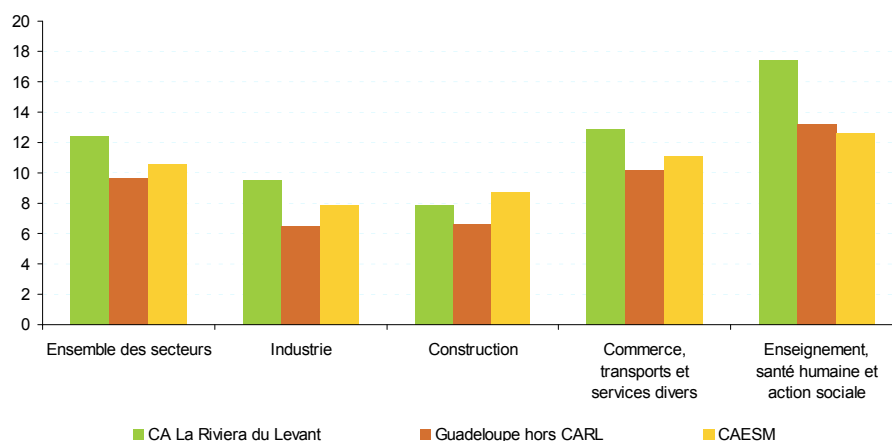
### Un emploi salarié moins fréquent et plus précaire

L'importance de l'économie présenteielle engendre une part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise plus importante au

sein de la CARL. Cette part s'élève à 17 %, soit six points de plus que pour le reste de la Guadeloupe et quatre points de plus par rapport à la CAESM. Cette spécificité de la CARL tend à s'accroître par rapport au reste de la Guadeloupe. L'écart entre ces parts augmente d'un point entre 2008 et 2013. En conséquence, un emploi de la CARL sur quatre est non salarié, contre un sur six pour le reste de la Guadeloupe et un sur cinq pour la CAESM (*figure 19*). De

#### 17 Des taux de création supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe

Taux moyen annuel de création d'établissements par secteurs d'activité sur la période 2013-2015 (en %)



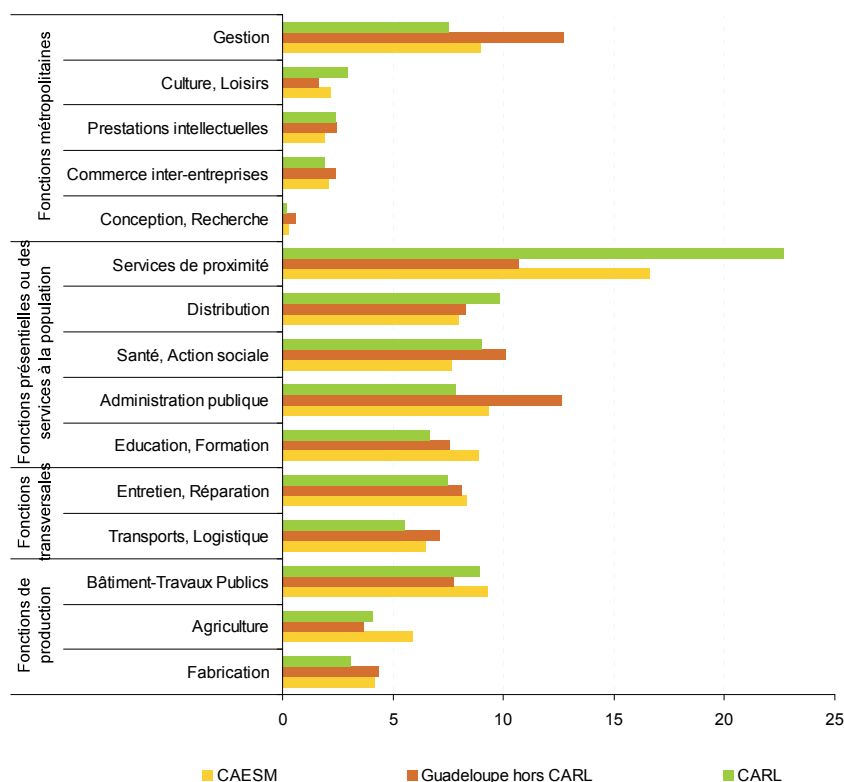
Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 12 % pour la CARL et 10 % pour le reste de la Guadeloupe.

Champ : établissements marchands non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements.

#### 18 Les fonctions de services de proximité ou de distribution constituent un tiers de l'emploi de la CARL

Répartition de l'emploi au lieu de travail par fonctions en 2013 (en %)



Lecture : les fonctions de distribution représentent 10 % de l'emploi de la CARL en 2013.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

plus, directement dépendant d'une activité touristique saisonnière, lorsque l'emploi est salarié, celui-ci est plus souvent à durée déterminée. En effet, 16 % des emplois salariés sont des contrats à durée déterminée, contre 14 % dans le reste de l'île. À cette précarité professionnelle, s'ajoute également une plus forte part d'emplois à temps partiel. En effet, 24 % des emplois salariés situés au sein de la communauté d'agglomération ne sont pas à temps complet, contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 20). En particulier, 21 % des salariés du secteur du commerce, transports, hébergement et restauration sont à temps partiel, contre 14 % dans le reste de l'île. De même, un quart des salariés de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale sont à temps partiel contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe. Ces deux secteurs employant majoritairement des femmes, il en résulte que 30 % des salariées travaillant au sein de la CARL sont à temps partiel (21 % dans le reste de la Guadeloupe et 28 % dans la CAESM).

### 2008-2013 : dynamisme de l'emploi dans les secteurs les moins spécifiques à la collectivité

Entre 2008 et 2013, l'emploi de la CARL progresse de 1,5 % par an, à un rythme plus soutenu que celui du reste de la région (+ 0,5 % par an). Cette évolution a profité à la majorité des activités économiques de la collectivité. Ainsi, l'hébergement et la restauration, secteur phare de la CARL avec 14 % de l'emploi en 2013, a augmenté de 20 emplois par an (figure 21). Malgré un rythme d'évolution plus faible que dans le reste de la Guadeloupe, son poids dans l'emploi total est 4,6 fois plus élevé par rapport à celui du reste de la région.

Cependant, l'économie du territoire se diversifiant, ce sont les activités plutôt sous-représentées, comparativement au reste de la Guadeloupe, qui ont bénéficié d'une progression appuyée de l'emploi. En effet, le secteur de la santé humaine a bénéficié d'une hausse d'une soixantaine d'emplois annuellement, tandis que la progression a été minime dans le reste de l'île (+ 0,6 %). En conséquence, la part de ce secteur dans l'emploi de la CARL a augmenté de deux points et regroupe dorénavant 6 % de l'emploi, à un niveau proche de celui du reste de la Guadeloupe (8 %). De la même manière, l'emploi dans l'administration publique augmente annuellement de 2,5 %, alors qu'il s'est stabilisé dans le reste de la Guadeloupe (+ 0,2 %).

Considérablement lié aux activités touristiques, le commerce a progressé de 20 emplois annuellement, à l'inverse du reste de la Guadeloupe où le secteur accuse une baisse annuelle de 0,4 % de l'emploi. Par ailleurs, les « activités spécialisées, scientifiques et de services administratifs et de soutien » ont également augmenté, de 6,0 % par an, soit un rythme 2,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe. L'emploi dans ce secteur a principalement été porté par une hausse des activités liées à l'entretien des bâtiments et à l'aménagement paysager.

À l'inverse, le secteur industriel, déjà peut présent, a accusé une perte de près de 30 emplois par an. De la même manière, l'emploi agricole recule (- 20 emplois annuellement), à un rythme plus accentué que celui du reste de la Guadeloupe. En effet, en dix ans, la surface agricole utile (SAU) de

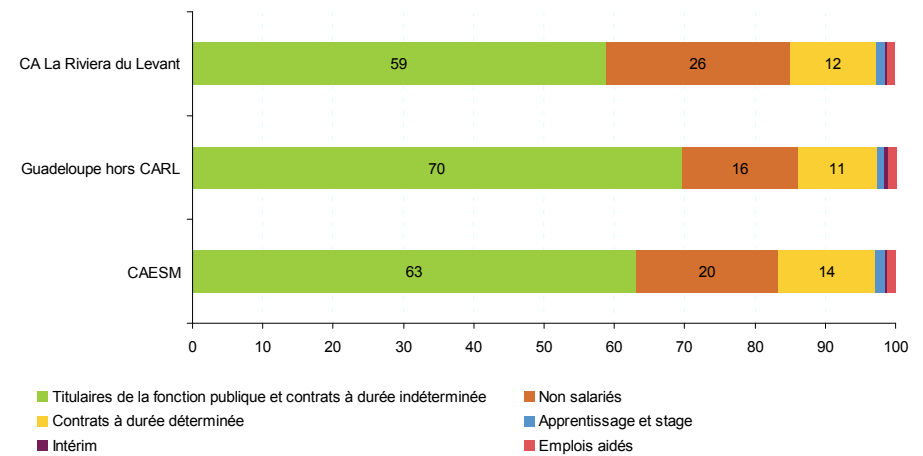
la CARL a diminué d'un tiers, consécutivement aux cessations d'activités des plus petites exploitations. Ainsi, la CARL ne représente plus que 11 % de la SAU de la Guadeloupe, contre 13 % en 2000. L'activité agricole de la CARL se distingue par ses activités, davantage orientées vers l'élevage, notamment bovin, que la production en grandes cultures (bananes ou canne à sucre).

### 1999-2006 : un dynamisme de l'emploi freiné par l'hébergement et la restauration

Contrairement à la période 2008-2013, où l'emploi du secteur de l'hébergement et de la restauration progressait, celui-ci a accusé une diminution annuelle de 1,2 % du nombre d'emplois entre 1999 et 2006. En effet, cette évolution est à l'inverse de

#### 19 Un emploi sur quatre est non salarié

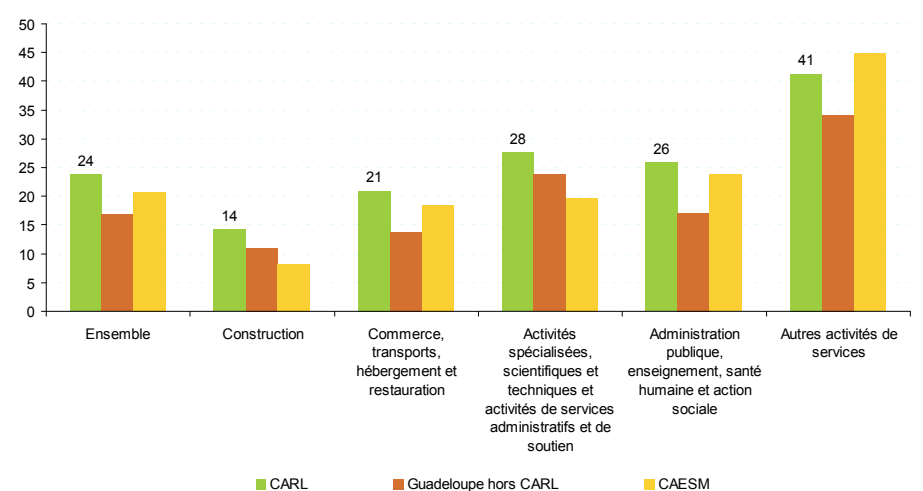
Répartition de l'emploi au lieu de travail par statut en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 59 % des emplois de la CA La Riviera du Levant sont à durée indéterminée.  
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

#### 20 Un quart de salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel par secteur d'activité en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 14 % des emplois de la CARL relatifs au secteur de la construction sont à temps partiel.  
Note : seuls les secteurs d'activité représentant au moins 5 % de l'emploi dans la CARL sont représentés.  
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

celle du reste de la Guadeloupe (+ 2,1 % par an). En conséquence, le poids du secteur, bien qu'il demeure important, a diminué de quatre points, de 20 % à 16 % en 2006.

A contrario, quasiment l'ensemble des autres secteurs d'activité ont bénéficié d'une progression ou d'une stabilité du nombre d'emplois (figure 22). Complémentaire à l'accroissement rapide de la population résidente durant ces années, les secteurs associés aux services à la personne ont été particulièrement dynamiques. Ainsi, la santé et l'action sociale a augmenté de 73 emplois par an sur la période, à un rythme supérieur à celui du reste de la Guadeloupe. En effet, si la CARL avait connu la même évolution que sur le reste de l'île, l'emploi n'aurait progressé que de 33 postes par an. Ce secteur, malgré un poids dans l'emploi ayant presque doublé, demeure néanmoins sous-représenté dans la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe (9 % de l'emploi en 2006 contre 13 %). À l'instar de la santé et de l'action sociale, le commerce, l'administration publique et l'enseignement ont crû à des rythmes supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe. Le poids de l'administration publique demeure cependant inférieur à celui du reste de la Guadeloupe, les villes abritant les principales administrations se situant hors de la CARL. Le poids du commerce est semblable à celui du reste de la région avec 14 % de l'emploi. Toutefois, la part dédiée au commerce de détail est légèrement supérieure dans la CARL (10 % contre 9 % dans le reste de la Guadeloupe). ■

**21 Une diversification des secteurs d'activité**

**Dynamisme et performance sectoriels selon l'emploi de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2008 et 2013**



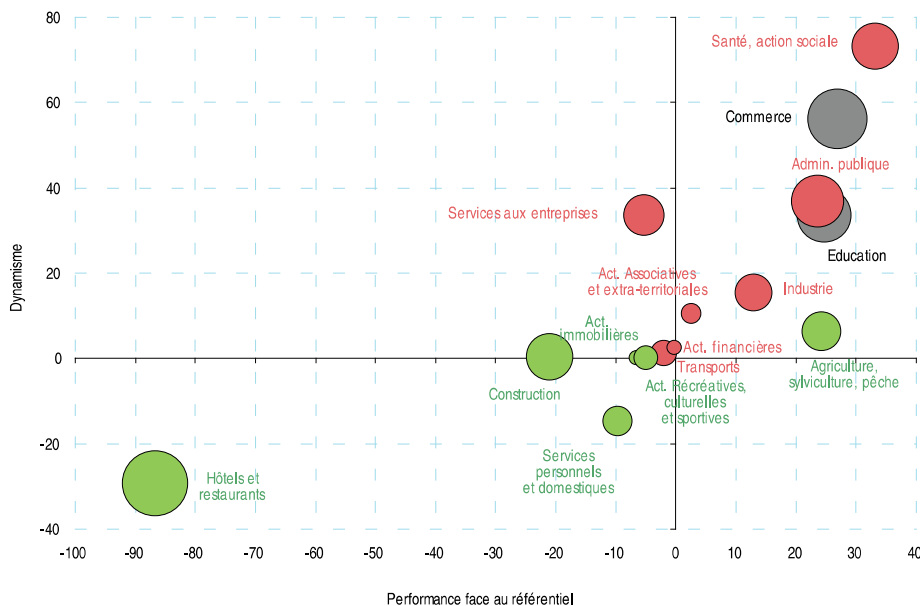
Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la CARL vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe, (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la CARL en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de l'hébergement et de la restauration est spécifique pour la CARL, son poids est 4,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2013. Entre 2008 et 2013, le secteur a été dynamique (progression de 21 emplois par an) mais légèrement moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe (trois emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

**22 Période creuse pour le secteur de l'hébergement et de la restauration**

**Dynamisme et performance sectoriels selon l'emploi de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006**



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la CARL vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe, (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la CARL en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de la santé et l'action sociale n'est pas spécifique pour la CARL, son poids est 0,6 fois moins élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 73 emplois par an) et performant (33 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires au lieu de travail).